



Demande d'émancipation sans reponse

Par **Loutchita**, le **17/09/2012** à **12:17**

Bonjour,
Je suis une jeune fille de 17ans qui habite actuellement chez son père.
L'année dernière j'avais fais une demande d'émancipation pour partir de chez lui sauf que je suis toujours sans reponse.
J'aimerais savoir comment faire pour obtenir une reponse.
Je vous remercie

Par **Tisuisse**, le **17/09/2012** à **23:08**

Bonjour,

Relancer le juge aux affaires familiale mais, le temps de la procédure, vous serez majeure. A vos 18 ans, vous ferez ce que bon vous semblera, avec les conséquences que votre décision impliquera.

Par **randro**, le **18/09/2012** à **10:45**

Bonjour,

Nous avons déjà traité avec succès ce type de sujet. Pour profiter d'une prise en charge immédiate et une réponse efficace merci de nous contacter au 09 70 44 08 47, nous pouvons vous aider.